



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 4 juillet 2020.

Le 4 juillet 2020 à 19h00, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni chez M. et Mme MARTIN Olivier et Isabelle au 365, rue du Courleau « Les Caves » à VAUDELNAY(49) sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Vice-secrétaire :	Pierric Boinot

Membres : Alain Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Mathieu Roux, Patrick Boinot, Sylvie Proust, Thomas Banchereau, Vivien Martin (représentant des jeunes)

Excusés : Yvon Marot (vice président).

Début : 19h20

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 22 mai 2020
- II. Animation pour le centre de loisirs de Loretz-d'Argenton
- III. Le périscolaire pour la saison prochaine
- IV. Les dates des entraînements encadrés par Jonathan HERIN
- V. L'encadrement des groupes pour la saison prochaine
- VI. Local n° 26 de rangement au 22 impasse Ligonier
- VII. Forum des associations à Leclerc
- VIII. Partenariat (du nouveau)
- IX. Demandes de subventions (FDVA, Commune de Thouars)
- X. Préparation du budget prévisionnel 2020-2021
- XI. Suivi du budget prévisionnel, état des finances
- XII. Questions diverses

ANNEXE : calendrier des interventions de Jonathan HERIN

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 22 mai 2020

Concernant le point IX, b, sur le renouvellement du Conseil d'administration, Alain Sudrat demande que le conditionnel soit utilisé plutôt que le présent dans la phrase suivante : « *Pour le moment, Alain Sudrat et Alain Banchereau ne souhaitent pas renouveler leur candidature.* ». Donc nous corrigeons : Pour le moment, Alain Sudrat et Alain Banchereau ne souhaiteraient pas renouveler leur candidature.

Mathieu précise que le numéro du local de rangement prêté par la commune est le N°26 et non le N°16

Ces remarques font office d'avenant au dernier compte- rendu. Le reste est validé.

II. Animation pour le Centre de loisirs de Loretz d'Argenton

Il s'agit de 2h00 d'animation pour 300 euros plus frais de route. Le devis a été accepté pour la journée du 31 juillet. 4 personnes se sont portées volontaires : Patrick, Nico, Jean-Marc et Olivier.

Depuis, le collège de Bouillé-Loretz a également fait une demande d'animation pour la dernière semaine d'août. Un devis de 900 euros plus frais de route a été envoyé. Il est en attente d'accord.

III. Le périscolaire pour la saison prochaine

Saint-Jean de Thouars a déjà renouvelé sa demande pour 6 séances, les vendredis en dernière période ou avant les vacances d'avril.

La ville de Thouars n'a pas encore fait de demande. Les années passées, nous réalisons 21 séances (7 séances par école à 35€ l'unité) La nouvelle équipe municipale décidera de la poursuite ou non de ces interventions sur temps périscolaire.

ATTENTION : Marc qui effectuait 50 % des animations périscolaires en plus des entraînements des jeunes les mercredis et vendredis s'en va vivre dans un autre coin de France. Nous perdons donc un entraîneur important pour le club.

Dans le cadre de la politique de la ville, pour le quartier des Capucins, le service des sports de la ville de Thouars propose que le club de tir à l'arc réalise des animations fin juillet/début août. Elles seraient payantes. Tony a rencontré Sophie Babin, il a fait une proposition de 150€ de l'heure d'animation. Il a mis en avant, qu'à la différence des autres sports, nous n'arrivons pas qu'avec quelques ballons ou boules. Il nous faut apporter le matériel et sécuriser la zone d'animation. Nous sommes en attente de leur réponse.

Monsieur Gilles Meunier, maire de Luzay a sollicité notre association pour la réalisation d'une animation lors d'un marché fermier courant septembre 2020. *Il a précisé qu'il venait de renouveler notre subvention de 80€ comme si nous étions une association de la commune. Cette demande a été validée par le CA.*

IV. Les dates des entraînements encadrés par Jonathan HERIN

Pour cause du Covid-19, les entraînements prévus avec Jonathan ont été annulés. Pour la saison prochaine, pendant la saison salle, des entraînements auront lieu des mardis pairs en plus des vendredis. Ce qui permettra d'avoir moins d'archers par séance. Le calendrier complet est en annexe de ce compte-rendu. Un lien doodle sera envoyé pour que les personnes intéressées se positionnent sur ces entraînements. Ces entraînements sont réservés aux archers pratiquant la compétition.

V. L'encadrement des groupes pour la saison prochaine

Il faut repenser toute l'organisation des groupes d'entraînement, sans Marc. Il reste néanmoins Pierric, Tony, Marie-Paule, Yvon, Jean-Claude et Jean-Marc.

Pascal Rakotobe pourrait faire son retour. Tony a été le solliciter. Il n'a pas dit oui mais n'a pas dit non. Il va falloir le revoir.

Nicolas a proposé son aide pour le périscolaire et pour des interventions ponctuelles si besoin.

VI. Local n°26 de rangement au 22 impasse Ligonnier

Ce local est prévu pour une démolition future. La porte a été fracturée. On ne peut pas y entreposer de matériel. De plus il est petit (14m²). Chez Fleuriault nous avons 21 m².

Thomas avait proposé, il y a un ou deux ans, l'achat d'un conteneur pour stocker notre matériel en toute sécurité. C'est une idée très intéressante à suivre. Si la municipalité nous prévoyait un lieu avec une plateforme on pourrait envisager l'achat d'un conteneur. Il existe des conteneurs qui s'ouvrent sur le côté et donc plus logeables.

Tony a eu plusieurs échanges de mails avec M. Cochard concernant la tonte de la pelouse du pas de tir qui n'était pas effectuée par les services de la ville. Maintenant c'est fait. Ce sera un sujet à aborder avec la nouvelle équipe municipale.

VII. Forum des associations à Leclerc

Cette opération a lieu le premier samedi de la rentrée et réunit tous les clubs sportifs et associations de Thouars. Il faut deux volontaires le matin et deux autres l'après-midi. Il n'y aura pas de démonstration en direct mais seulement en vidéo.

VIII. Partenaires (du nouveau)

Une convention pour deux années a été signée avec la société WPD, entreprise travaillant dans l'éolien. C'est Marc qui s'est occupé du dossier.

Mathieu et Mélanie sont en négociation avec M. Guéret, chauffagiste pour une future convention. Hier soir, Mathieu, Mélanie et Tony ont rencontré la société « Grainélis », marchand de pâtes et féculents pour le projet d'un futur partenariat.

Malgré la crise du Covid_19, nos partenaires nous ont globalement suivi.

IX. Les subventions 2019 de la Ville de Thouars

La subvention FDVA a déjà été versée : 2000 euros en plus de la subvention de 1500 euros perçus en octobre pour l'année précédente.

L'action FDVA consiste à une aide à la compétition, elle doit permettre à des personnes issues des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), Féminines (Femmes vivants seules avec des enfants) aux retraités de pratiquer la compétition. Pour ces personnes, il faudra qu'elles présentent les factures des engagements des compétitions réalisées. Document à demander au club organisateur de ces compétitions.

La subvention ANS (ancien CNDP) n'est toujours pas versée pour l'instant.

La subvention de la ville est de 1500 euros. Il y a une légère augmentation.

La nouvelle déléguée aux sports de la ville de Thouars est Mme Garreau. Nous solliciterons un rendez-vous dès la rentrée de septembre.

X. Préparation du budget prévisionnel 2020-2021

Le Covid _19 ayant annulé une bonne partie des entraînements de Jonathan, notre compte de résultats va se trouver bénéficiaire. De plus, cette année, grâce à la montée de notre équipe au niveau national, des subventions de notre département (800€) et de la communauté de communes du Thouarsais (2500€) nous ont été accordées. L'engagement de notre équipe de 320€ a été retiré par La FFTA, mais va compter pour l'engagement de la saison prochaine.

Nous nous repositionnerons pour l'organisation d'une manche du championnat national D2 pour l'année future.

XI. Suivi du budget prévisionnel, état des finances

Anita indique que sur le compte courant, nous avons la somme de 4832,15€ et 17435,58€ sur le livret. Elle nous présente le suivi du budget prévisionnel. Elle précise que sur le compte 65 « Autres charges courantes », la somme indiquée est moins élevée que sur les derniers comptes rendus, car elle a supprimé les opérations concernant les engagements de nos équipes DRE, DR, DRJ et D2 sur le logiciel « Basicompta ». Cependant, une facture de plus de 2700€ de l'Archerie est en cours concernant divers achats prévus (Ciblerie poulies, arc de petites tailles pour nos jeunes, stabilisations, viseurs etc...)

CHARGES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	PRODUITS	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
60- ACHAT	15515€	10269,60	70- VENTES DE PRODUITS FINIS ...	8190€	5539€
61- SERVICES EXTÉRIEURS	1000€	507,93€	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12830€	12437€
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	9170€	3082,38€	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12000€	10504,41€
64- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7400€	5778,05€	76- PRODUITS FINANCIERS	65€	0€
TOTAL DES CHARGES	33085 €	19637,96€	TOTAL DES PRODUITS	33085€	28480,41

COMPTE DE RÉSULTAT (à ce jour 22 mai 2020) :	+ 8842,45€
---	-------------------

XII. Questions diverses

- Alain Banchereau nous rapporte qu'un archer du club lui a posé la question concernant l'achat des flèches de l'équipe D2. Tony précise que lors de la réalisation du budget pour le financement des charges pour notre équipe D2, le financement de flèches avait été noté dans ce prévisionnel. Dans la conception d'un prévisionnel, pour obtenir des subventions conséquentes, il faut évidemment avoir des charges conséquentes. Actuellement, grâce à la montée de notre équipe, nous avons obtenus des subventions supplémentaires (3300€) qui profite à l'ensemble des archers de la compagnie (Amélioration de la ciblerie -Mousse). L'achat de flèches pour les archers de l'équipe de D2 n'est pas envisagée pour cette saison blanche extérieure.
- Sylvie demande des nouvelles des chasubles. Il est prévu d'en commander pour l'année prochaine, nous espérons qu'elles seront financées par notre partenaire Sports 2000 Chantonay.
Les 10 maillots avec le logo de la Com-com pour les tireurs de D2, financés par la Com-com sont arrivés.

L'ordre du jour est épuisé à 21h05.

A VAUDELNAY le 4 juillet 2020

Le président de séance

La secrétaire de séance



Tony DAHAIS



Isabelle MARTIN

DATE DES ENTRAÎNEMENTS ENCADRÉS

PAR LE BE Jonathan HERIN – SAISON 2020-2021

Lieu d'entraînement	Horaire	Date
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 29 septembre 2020
ESPACE-CLUBS	18H30-20H30	Mardi 13 octobre 2020
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 16 octobre 2020
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 27 octobre 2020
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 30 octobre 2020
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 10 novembre 2020
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 13 novembre 2020
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 24 novembre 2020
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 27 novembre 2020
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 8 décembre 2020
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 11 décembre 2020
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 12 janvier 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 15 janvier 2021
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 26 janvier 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 29 janvier 2021
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 9 février 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 12 février 2021
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 23 février 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 26 février 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 5 mars 2021
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 9 mars 2021
ESPACE-CLUBS	20h00-22h00	Vendredi 19 mars 2021
ESPACE-CLUBS	18h30-20h30	Mardi 23 mars 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 6 avril 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 13 avril 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 20 avril 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 27 avril 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 4 mai 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 11 mai 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 18 mai 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 25 mai 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 1 juin 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 8 juin 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 15 juin 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 22 juin 2021
Pas de tir Philippe-MORIN	18h30-20h30	Mardi 29 juin 2021